

UN ACCÈS À L'ENSEMBLE DES CLASSES D'ACTIFS ET DES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Expert de la gestion d'actifs en Europe, Edmond de Rothschild Asset Management propose aux souscripteurs un accès à l'ensemble des classes d'actifs et des zones géographiques et privilégie pour cela une approche en architecture ouverte. L'équipe de multigestion diversifiée qui intervient dans ce cadre se distingue par :

- ▶ **Une expertise et un savoir-faire développés depuis plus de 14 ans**
- ▶ **17 professionnels des marchés aux expériences complémentaires**
- ▶ **Une équipe intégrée au sein d'un pôle de gestion multi-spécialistes** permettant d'offrir de fortes interactions entre les différentes équipes
- ▶ **Des encours de plus de 8 milliards €** sous gestion et sous conseil

La gestion pilotée implique des investissements dans des OPC, lesquels comportent des risques spécifiques notamment : risque de perte en capital, risque de gestion discrétionnaire, risque lié aux marchés actions, risque lié aux produits dérivés, risque de taux, risque de crédit. **Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou conseiller, afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents à chaque investissement et sur leur adéquation avec sa situation patrimoniale et personnelle.** Un fonds ou OPC (Organisme de Placement Collectif) est un portefeuille investi dans des valeurs mobilières ou autres instruments financiers. Ces fonds permettent à des épargnants de confier la gestion de leurs capitaux à des professionnels des marchés qui se chargent de les investir. Le contrat est proposé par EDMOND DE ROTHSCHILD ASSURANCES ET CONSEILS (FRANCE), courtier en assurance-vie du Groupe Edmond de Rothschild. SAS au capital de 7.034.600 euros - Numéro d'agrément ORIAS 07 004 349 - 443 114 632 R.C.S. Paris - 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08. La prestation de conseil est assurée par d'EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE) - 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros - Numéro d'agrément AMF GP 04000015 -332.652.536 R.C.S. Paris. La tarification propre à la gestion pilotée proposée est consultable sur demande auprès d'Edmond de Rothschild Assurances et Conseils (France).



TROIS QUESTIONS À JEAN-OLIVIER OUSSET, DIRIGEANT FONDATEUR DU CENTRE DU PATRIMOINE

« La gestion pilotée permet une meilleure allocation du temps pour le CGP »

▶ Est-ce pertinent pour un CGP de travailler avec une offre de gestion pilotée ?

Pendant longtemps, la gestion pilotée a été réservée à Internet et à une clientèle fortunée. L'accompagnement réalisé ces dernières années dans l'enrichissement des offres de supports en assurance permet sa maturité. Aujourd'hui, ce type d'offre n'est plus aussi élitiste qu'avant et répond aux besoins d'un marché plus important. Le CGP, dont le défi consiste à assurer un suivi régulier de l'ensemble de ses clients, doit se montrer pragmatique. Faute de temps, il rencontre des difficultés à maintenir un lien resserré avec chacun d'entre eux, particulièrement avec ceux dont le patrimoine est inférieur à 100.000 euros. La gestion pilotée apporte une vraie réponse à cette problématique, en fournissant une solution clé en main. Le client est satisfait car il reçoit des informations régulières et pédagogiques. Par ailleurs, l'offre de gestion pilotée peut permettre au CGP de déléguer le profil d'aversion au risque de ses clients. Face à la complexité, la technicité, la variété des produits proposés, il peut opter pour la délégation de la poche d'allocation à des spécialistes.

▶ Le rôle du CGP n'est-il pas affaibli ?

Absolument pas. Je dirais même plus que son rôle est renforcé. Sollicités régulièrement, notamment lorsqu'ils reçoivent les arbitrages et les reportings, les clients feront plus facilement la démarche de contacter leur conseiller pour obtenir des informations complémentaires. Le CGP a donc la capacité de gérer activement son portefeuille de clients, de manière plus efficace et dynamique. Il peut délivrer un commentaire concernant l'allocation et les performances, sur lesquelles il a une vision claire et transparente. En se dégageant du temps, le CGP peut exercer pleinement son métier d'allocataire d'actifs, à plus forte valeur ajoutée, au profit de clients qui disposent d'un patrimoine conséquent et recherchent une allocation affinée et personnalisée. Enfin, il joue un rôle de censeur.

▶ L'offre d'Edmond de Rothschild répond-elle à vos attentes et à celles des clients ?

Multithématique, pédagogique, compréhensible et réactive, l'offre d'Edmond de Rothschild présente un spectre de perspectives de rendement/niveau de risque compatible avec le contexte actuel d'aversion au risque. Transparente, grâce au reporting, elle est également accessible, en raison de la déclinaison sur différents types de contrats d'assurance. Une marque comme Edmond de Rothschild est crédible pour un client particulier accompagné par son CGP.